



23335 - Contacteur de protection du débit d'écoulement, pour soupape de sûreté

1 Sécurité

1.1 Observer les directives

- Observer les dispositions de la directive W3 de la SSIGE.

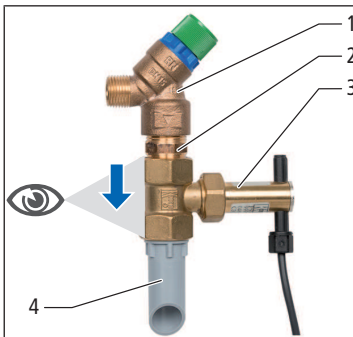
2 Montage et mise en service

2.1 Conditions préalables au montage

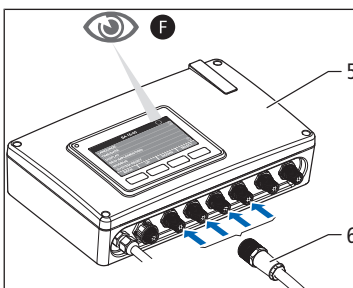
Pour le montage, il convient de tenir compte des conditions et restrictions suivantes:

- Sur le lieu du montage, on doit toujours pouvoir effectuer un contrôle visuel.

2.2 Monter le contacteur de protection du débit d'écoulement



1. S'il y en a une, ôter la tubulure d'écoulement **(4)** sur la soupape de sûreté **(1)**.
2. Visser le mamelon double **(2)** sur la soupape de sûreté.
3. Le contacteur de protection du débit d'écoulement **(3)** est serré avec une clé plate sur le mamelon double **(2)**. Ce faisant, tenir compte du sens du débit sur le contacteur de protection du débit d'écoulement.
4. S'il y en a une, monter la tubulure d'écoulement sur le contacteur de protection du débit d'écoulement.



5. Poser le câble **(6)** selon les normes et brancher la fiche sur le contrôleur **(5)**.
⇒ Le symbole [F] s'affiche sur l'écran du contrôleur.

3 Remise

Rappeler à l'exploitant les points suivants:

- Le produit doit demeurer visible et accessible.
- Le produit ne nécessite aucun entretien lorsqu'il est utilisé conformément à son utilisation. Il est recommandé d'effectuer chaque année un contrôle de fonctionnement.
- Les composants électroniques et les piles ou batteries ne doivent pas être jetés dans les ordures ménagères, mais doivent être éliminés conformément à la directive DEEE 2002/96/CE.

Informations complémentaires et dernière édition de ce document disponibles sur notre site Web www.nussbaum.ch.



23335